République Française Département des Bouches du Rhône

# EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

## Séance du 26 octobre 2012

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 115 membres.

# Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Alexandre BIZAILLON -Olivier BLANC - Roland BLUM - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI -René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ -Vincent COULOMB - Alain CROCE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Victor Hugo ESPINOSA - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES -Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN -Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Yves MORAINE - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Sylvie NESPOULOUS - Jérôme ORGEAS - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Arlette SALVO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUIKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA.

### Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Zaven ALEXANIAN représenté par Patrick BORE - Jean-luc BENNAHMIAS représenté par Christophe MADROLLE - Jean-Pierre BERTRAND représenté par Paul SORGE - Gérard BISMUTH représenté par Clément YANA - Jean-Louis BONAN représenté par Henri MATTEI - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Joëlle BOULAY représentée par Olivier AGULLO - Jean BRUNEL représenté par Jean-François DENIS - Xavier CACHARD représenté par Laure-Agnès CARADEC - Patricia COLIN représentée par Martine GOELZER - Jean-Marc CORTEGGIANI représenté par Jean-Marc BENZI - Claude DAUMERGUE représenté par Catherine JALINOT - Eric DI MECO représenté par Mireille FOURNERON - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - Joël DUTTO représenté par Haouaria HADJ CHICK - Vincent GOMEZ représenté par Antoine LORENZI - Albert GUIGUI représenté par Bruno GILLES - Mourad KAHOUL représenté par Jacqueline MAURIC - Abdelwaab LAKHDAR représenté par André MOLINO - Eric LE DISSES représenté par Laurence JOUANDON - Michel LO IACONO représenté par Guy PONTOUS -Christophe LOPEZ représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - René MALLEVILLE représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI -Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Patrick MENNUCCI représenté par Eugène CASELLI - Renaud MUSELIER représenté par Maxime TOMMASINI - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX représentée par Alain CROCE - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Frédéric OUNANIAN représenté par Michel ILLAC - Gerard PEPE représenté par Maurice TALAZAC - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Alain LAURENS -Myriam SALAH-EDDINE représentée par Sabine BERNASCONI - Philippe SAN MARCO représenté par Tahar RAHMANI - Karim ZÉRIBI représenté par Pierre SEMERIVA.

#### Etaients absents et excusés Mesdames et Messieurs :

André ESSAYAN - Laurent LAVIE - Jean MONTAGNAC - Gilles PAGLIUCA - Marc POGGIALE - René TAVERA.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

# DEV 003-629/12/CC

# ■ Attribution d'une subvention à l'association Apage pour l'organisation de l'évènement "Les rencontres de Gémenos 2012". DPEATSV 12/8643/CC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

L'association syndicale du parc d'activités de la Plaine de Jouques à Gémenos (Apage), rassemble les propriétaires des terrains, bâtis ou non, compris dans l'ensemble immobilier dit « Parc d'Activités de la Plaine du Jouques » situé à Gémenos.

Cette année, c'est l'Apage qui prend le relais d'Athélia Entreprendre pour assurer l'animation générale du dispositif des rencontres de Gémenos qui remplacent les rencontres d'Athélia.

Six associations de zones d'activités d'entreprises, représentant 3200 entreprises et 35 000 salariés : Athélia Entreprendre – La Ciotat, Apage – Parc d'activités de Gémenos, Les entrepreneurs de l'Huveaune Vallée – Marseille Est, Alpha association Aubagne la Penne-sur-Huveaune Activités, Parc d'activités Napollon, et les Paluds.

L'évènement se déroulera les 29 et 30 novembre 2012 à l'espace Giraldi à Gémenos, avec pour objectif de soutenir le développement économique territorial, en favorisant d'une part les rencontres entre les entreprises et d'autre part le soutien aux demandeurs d'emplois. Ces rencontres vont permettre de mobiliser plus de 3 000 entreprises.

L'évènement se décomposera de la façon suivante :

- Un Business Buzz, organisé en trois temps :
  - 1- Business speed dating:

A trois ou quatre autour d'un mange debout, les dirigeants d'entreprises en un temps limité de quelques minutes présentent leur activité à leurs homologues et échangent leurs cartes de visite. Au gong, les participants changent de table et ainsi multiplient les contacts. En 2011, les deux sessions de la journée ont réunis plus de 160 professionnels.

L'objectif : Offrir l'opportunité aux entreprises d'être visible par un grand nombre, de favoriser les mises en contact et de développer un réseau professionnel local en un minimum de temps.

# 2- L'Agora du Business

Rencontres d'affaires co-organisées avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence : des rendez-vous programmés entre grands donneurs d'ordres (publics et privés) et PME-PMI du territoire. L'objectif sera de réunir 150 PME et 10 donneurs d'ordre afin de faciliter 120 rendez-vous.

#### 3- Un débat économique

Événement organisé dans la journée à l'attention des dirigeants et cadres d'entreprises, et partenaires. A titre d'exemple, lors du débat 2011, Hugues Parant, Préfet de Région a répondu aux questions des entreprises présentes au sujet de la politique de l'Etat en faveur des PME.

Pour 2012, des premiers contacts ont été pris pour avoir un intervenant avec au moins la même envergure.

Ce premier jour a pour objectif de créer des réseaux entre Petites et Moyennes Entreprises/Très Petites Entreprises locales et offrir la possibilité à certaines d'entre elles à concourir à des marchés de grands donneurs d'ordre.

# Un Forum RH Entreprendre, le deuxième jour :

L'approche proposée est particulièrement innovante puisque, au-delà des acteurs traditionnels de l'emploi (qui sont présents), ce sont les entreprises du territoire qui se mobilisent en étant à la disposition des demandeurs d'emploi et en leur proposant différents ateliers et outils du type "entretiens à blanc", "élaboration de CV", "contrats découverte", "parrainage de demandeurs d'emploi", ... L'an dernier, la journée Ressources Humaines a mobilisé 70 Directeurs des Ressources Humaines ou dirigeants d'entreprises pour recevoir plus de 550 demandeurs d'emploi.

Cette action est conçue et réalisée avec l'ensemble des services publics de l'emploi et vient compléter les dispositions usuelles et les actions d'accompagnement quotidiennes portées par les institutions.

Les moyens mis en œuvre pour l'organisation de cet évènement :

Un plan média (presse, radio) sera mis en œuvre pour annoncer les « Rencontres de Gémenos 2012 ».

Le budget prévisionnel s'établit à 76.700 euros.

Les ressources sont constituées de :

- o 30.200 euros de vente de marchandises et de prestations,
- o 36.500 euros de subventions :
  - Directe: 5.000 euros
  - Conseil Général des Bouches du Rhône : 9.500 euros
  - Commune de Gémenos : 12.000 euros
  - Marseille Provence Métropole est sollicité à hauteur de 10.000 euros

Les dépenses se répartissent en :

Charges « Les rencontres de Gémenos 2012»		
Achats	33.700 euros	
Autres services extérieurs :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1.000 euros	
Publicité, publication	3.500 euros	
Déplacements missions	9.000 euros	
Impôts et taxes	0 euros	
Charges de personnel	19.500 euros	
TOTAL DES CHARGES	66.700 euros	

Emplois des contributions volontaires en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	10.000 euros
MONTANT TOTAL DES CHARGES	76.700 euros

Les ressources se répartissent en :

Ressources « Les rencontres de Gémenos 2012 »		
Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	30.200 euros	
Subventions		
Etat – DIRRECTE UT 13	5.000 euros	
Conseil Général des Bouches du Rhône	9.500 euros	
Communauté Urbaine MPM	10.000 euros	
Commune de Gémenos	12.000 euros	
Total subventions	36.500 euros	
Total recettes	66.700 euros	

Contributions volontaires en nature	
Prestations en nature	10.000 euros
MONTANT TOTAL DES RESSOURCES	76.700 euros

La part financée par les entreprises pour cet évènement s'élève à 39,37 %.

La part des subventions publiques représentent 47,59 % des ressources.

Les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet sont la participation des chargés de mission des associations et des DRH (non valorisées).

Il est proposé au Conseil de Communauté de participer, au titre de l'année 2012, au financement de l'événement « Les rencontres de Gémenos » organisé par l'association Apage, par l'attribution d'une participation de 10.000 euros. Les modalités de versement sont définies dans la convention de partenariat ci-annexée.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

# Le Conseil de Communauté,

#### ۷u

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

# Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

# Considérant

- L'intérêt majeur : de soutenir le rapprochement des PME et des grandes entreprises sur le bassin Est de Marseille Provence Métropole et les demandeurs d'emplois, créer une synergie entre les actions de Marseille Provence Métropole sur le plan du développement territorial.
- La cohérence de cette action avec la stratégie et le programme de développement économique de Marseille Provence Métropole votée le 17 décembre 2007 par le Conseil de Communauté.

# Après en avoir délibéré :

# Décide

# Article 1:

Est attribuée une subvention de 10.000 euros à l'Apage pour « Les rencontres de Gémenos ».

# Article 2:

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole : Nature 6743 « Subventions exceptionnelles de fonctionnement » - Fonction 90 – Sous Politique B320.

Pour Visa, Pour Présentation,

Le Conseiller Délégué à l'Economie

Le Président Délégué de la Commission

Développer l'économie et servir l'emploi

Guy TEISSIER Alexandre BIZAILLON

Certifié Conforme, Le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI